

SCRIPTA

Numéro Scripta : 2184

Auteur(s) : Robert le Priese de Fontenay-le-Marmion [particulier]

Bénéficiaire(s) : Guillaume Bertran, Fontenay-le-Marmion (seigneur)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1278, 6 mars

Lieu d'émission : Fontenay-le-Marmion

Action juridique : autre

Langue du texte : ancien français

Analyse

« Cest la lettre de Robert le Priese de Fontenay le Marmion(analyse du milieu du XIVE s.) ». Robert le Priese de Fontenay-le-Marmion abandonne à Guillaume Bertran, chevalier, seigneur de Fontenay-le-Marmion, tous ses biens sous condition d'être nourri et entretenu.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Saige Gustave, *Cartulaire de la seigneurie de Fontenay le Marmion*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1895, n° LII, p. 71.

Texte établi d'après a

A tous ceuls qui ces presentes lettres verront et orront, Robert le Priese, de la paroisse de Fonteney le Marmion, salut. Sachiez touz que je ai donné et otrié et deleissié du tout en tout a monsieur Guillaume Bertran, chevalier, et a ses heirs, seignour de Fonteney le Marmion, tout le heritage que je ay et que je pourroie avoir en quel lieu que il soient, sans aucune reclamance de moy ne de mes heirs. Et pour cest don et ceste otreance et cest delaisement, ledit Guillaume et ses heirs sont tenuz atronner moy, quant que mestier me sera, en boire, en mengier, en vestir, en chauchier suffisanment, comme a un de ses autres serjans toute ma vie, sain ou malade, en quel lieu que je soie. Et que cen soit ferme et estable a touz jours, je, ledit Robert, ay confirmé ceste lettre du garnissement de mon seel.
— Cen fut fait en lan de grace mil CC LXXVII en premier diemenche de mars, tesmoigne la paroisse devant dite.